

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

Extrait de procès-verbal
de la séance ordinaire du Conseil communal
du **24 mars 2015**

Présidence de M. Jean-Pierre Pinazza

Conseillers présents : 41

LE CONSEIL COMMUNAL INFORME :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport de la, respectivement des commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

- 1. D'accepter** le préavis No 1/2015 – Plan de quartier « La Gracieuse Sud »

OUI : 38

NON : 2

- 2. D'accepter** le préavis No 2/2015 – Demande de crédit de CHF 1'010'000.00 pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la Gracieuse

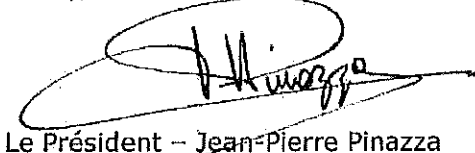
OUI : 38

NON : 1

ABSTENTION : 1

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum, dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

Lonay, le 25 mars 2015



Le Président – Jean-Pierre Pinazza



La secrétaire – Anne Guillin